

# Fiche descriptive de l'offre ECODIGO GAZ de fourniture de gaz

## Offre prix fixe



Offre pour les clients particuliers en vue d'un usage domestique et aux professionnels consommant moins de 30 000kWh/an pour toute souscription entre le 08/06/2026 et le 30/06/2026 .

La présente fiche standardisée énonce les principaux éléments de la présente offre de fourniture, elle permet de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs et est conforme à celle présentée dans les lignes directrices de la Commission de régulation de l'énergie. Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

### 1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE ET SERVICES/OPTIONS INCLUS

- Offre de fourniture de gaz vert à prix de marché sur 3 ans, sans engagement.
- Sur le site internet [www.gazdebordeaux.fr](http://www.gazdebordeaux.fr), le client dispose d'un espace personnalisé accessible sans frais et d'un espace dédié au suivi et à la maîtrise de sa consommation.
- Cette offre contient 5% de biométhane.

### 2. PRIX DE L'OFFRE\*

- L'offre de fourniture de gaz est une offre à prix fixe pendant une durée de 3 ans.
- Le prix du kWh pourra être réactualisé conformément à l'évolution des tarifs publics de distribution et de transport appliqués par les GRD et GRT, fixés par les pouvoirs publics par arrêté et qui peuvent être consultés sur le site internet de la Commission de Régulation de l'Énergie ([www.cre.fr](http://www.cre.fr)).
- Le prix de l'abonnement mensuel évoluera d'une manière identique à celui Prix Repère de Vente de Gaz (PRVG) calculé mensuellement par la Commission de Régulation de l'Énergie.
- Le tarif comprend l'acheminement et la livraison du gaz au compteur, la location et la relève de celui-ci, ainsi que les interventions de sécurité réalisées par le GRD (gestionnaire du réseau de distribution).

Vous trouverez en annexe la grille tarifaire.

### 3. CONDITIONS DE REVISION DES PRIX

- L'offre est valable pendant une durée de 3 ans. Le client recevra avant la fin de son offre une nouvelle offre tarifaire qu'il est libre ou non d'accepter.

### 4. MODALITES CONTRACTUELLES, RENOUVELLEMENT, RESILIATION\*\*

- Contrat à durée indéterminée. Offre à durée de 3 ans. Le client recevra avant la fin de son offre une nouvelle offre tarifaire qu'il est libre ou non d'accepter.
- Le client peut résilier le contrat à tout moment, sans frais de résiliation. Il lui suffit de notifier sa volonté via son espace client, par téléphone ou courrier simple.
- Toutefois, dans le cas d'une résiliation pour changement de fournisseur de gaz, le client n'est tenu à aucune démarche préalable auprès du fournisseur. Son contrat est résilié de plein droit à la date de prise d'effet d'un nouveau contrat de fourniture de gaz.
- Le fournisseur peut résilier un contrat pour défaut de paiement du client des factures qui lui sont adressées dans les délais prévus légalement.

\* Art. 4 des Conditions Générales de Vente (CGV)

\*\* Art. 8, 9.1 & 9.2 des CGV

## 5. INFORMATIONS DE CONTACT\*

---

- GAZ DE BORDEAUX - Direction commerciale - 6 place Ravezies - 33075 Bordeaux cedex
  - Téléphone : 05 56 79 40 40 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 08h15 à 20h30 et le samedi de 09h00 à 19h00
  - via le site internet du fournisseur [www.gazdebordeaux.fr](http://www.gazdebordeaux.fr), en utilisant le formulaire électronique mis à disposition ou via l'espace client.
- Médiateur National de l'Energie ([www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)) :
  - par voie électronique en ouvrant un dossier sur [www.sollen.fr](http://www.sollen.fr)
  - ou par courrier en téléchargeant le modèle de formulaire en ligne et en l'envoyant à Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09

## 6. FACTURATION ET MODALITE DE PAIEMENT\*\*

---

- Une facture est émise tous les 3 mois sauf si le client opte pour la mensualisation de ses paiements (dans ce cas, une facture de régularisation annuelle est émise par Gaz de Bordeaux).
- Moyen de paiement :
  - Prélèvement bancaire
  - Le paiement par carte bancaire est accessible 24h/24 et 7j/7 dans votre espace client sur <https://espaceclient.gazdebordeaux.fr/> ou par téléphone via le serveur vocal interactif sécurisé au 05 56 79 40 30.
  - Paiement en espèces par Efficash service de la Poste.
  - Titre interbancaire de paiement (TIP) et chèque bancaire.
- Le délai de paiement est de 15 jours, au plus tard, après l'émission de la facture.
- Modalités d'établissement de la facture (estimée, sur relevé...)
- Si le client a opté pour la facture électronique, les factures sont mises à disposition du client sous format dématérialisé sur son espace client. Dans le cas contraire, les factures lui sont communiquées sur support papier.
- Les clients dont les ressources du foyer sont inférieures à un certain seuil défini par décret bénéficient pour leur résidence principale du chèque énergie institué par les articles L. 124-1 et suivants du Code de l'énergie et dont les modalités et conditions d'accès sont définies par voie réglementaire. Ces modalités et conditions peuvent être consultées sur le site [www.chequenenergie.fr](http://www.chequenenergie.fr). Un numéro vert est également disponible pour toute information relative au chèque énergie : 0805 204 805

Du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante, les fournisseurs de gaz n'ont pas le droit d'interrompre la fourniture de gaz naturel pour un impayé pour une résidence principale.

Si vous avez souscrit cette offre à distance ou par démarchage, vous disposez d'un délai de 14 jours pour exercer votre droit de rétractation.

\*: Art. 14 des CGV

\*\* : Art. 5 & 6 des CGV

## ANNEXE : GRILLE TARIFAIRE

Offre de prix de marché HT valorisée juin 2026

REFERENCE INTERNE	CONSOMMATION ANNUELLE PRÉVISIONNELLE	PRIX DU KWH HT* (TVA 20%)	ABONNEMENT MENSUEL HT* (TVA 20%)
DECODV03Y5	jusqu'à 4000 kWh	0,0887 € HT	9,10 € HT
DECODV13Y5	entre 4000 et 50000 kWh	0,0688 € HT	20,05€ HT

Offre de prix de marché TTC valorisée juin 2026

REFERENCE INTERNE	CONSOMMATION ANNUELLE PRÉVISIONNELLE	PRIX DU KWH TTC (TVA 20%)	ABONNEMENT MENSUEL TTC (TVA 20%)
DECODV03Y5	jusqu'à 4000 kWh	0,1261 € TTC	12,27 € TTC
DECODV13Y5	entre 4000 et 50000 kWh	0,1022€ TTC	25,41 € TTC

Les prix du kWh hors toutes taxes sont fixes pendant 3 ans. Le prix du kWh pourra être réactualisé conformément à l'évolution des tarifs publics de distribution et de transport appliqués par les GRD et GRT, fixés par les pouvoirs publics par arrêté et qui peuvent être consultés sur le site internet de la Commission de Régulation de l'Energie ( [www.cre.fr](http://www.cre.fr)).

Le prix de l'abonnement mensuel évoluera d'une manière identique à celui du Prix Repère de Vente de Gaz (PRVG) calculé mensuellement par la Commission de Régulation de l'Energie.

(\* ) Le prix mensuel de l'abonnement TTC inclut la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), soumise à une TVA au taux de 20%. Le prix du kWh TTC inclut l'accise sur le gaz (Art. L 312-35 et suivants du code des impositions sur les biens et services soumise à une TVA au taux de 20%). La CTA est indiquée à titre indicatif car fonction, notamment, de la tarification du gestionnaire du réseau de distribution (article 18 de la loi n° 2004-803 du 9 août 2004).